

L'information a été officialisée le 27 février 2018 à l'issue de la visite à Yaoundé d'une délégation FIFA/CAF. Cette décision de la FIFA et de la CAF est intervenue vingt-quatre heures seulement avant l'expiration du mandat de six mois qui avait été accordé à l'équipe de Me Dieudonné Happi pour remettre sur les rails la Fédération camerounaise de football (FECAFOOT).

Les raisons de cette prorogation, apprend-on, seraient dues au fait que le Comité Happi n'a pas rempli la mission qui lui avait été assignée. On se souvient qu'en plus de gérer les affaires courantes, le Comité de normalisation devait réviser les statuts de la FECAFOOT et procéder à l'élection d'un nouveau bureau exécutif de l'instance faîtière du football camerounais.

Dans une interview accordée à la radio publique camerounaise cette mi-journée du 27 février, Joseph Antoine Bell, ancien footballeur international camerounais, membre du comité d'organisation de la CAN Cameroun 2019 et prétendant annoncé à la présidence de la FECAFOOT, a affirmé que les textes révisés par le Comité de normalisation avaient été envoyés à Zurich et attendaient d'être retournés à l'expéditeur après approbation.

Par ailleurs, a-t-on appris de l'interview de Joseph Antoine Bell, le Comité de normalisation a initié un audit pour faire la lumière sur la gestion de la FECAFOOT par le précédent bureau exécutif de la Fédération. L'attente des résultats de cet audit serait une des raisons de la prorogation de ce mandat. On parle aussi de la modification de la loi sur le sport qui date de 2011. Qu'à cela ne tienne, pour de nombreux acteurs du football, cette discipline connaît comme une hibernation pendant le mandat du Comité. Et pour un pays qui s'apprête à accueillir la CAN dans juste un peu plus d'un an, cela peut être préjudiciable. Mais est-ce vraiment là la préoccupation de la CAF ou de la FIFA?
